



J'ai réalisé un dépistage du coronavirus Covid-19. QUE SE PASSE-T-IL MAINTENANT ?



1 Restez chez vous en attendant le résultat qui vous sera communiqué par SMS rapidement.



2 Suivez les consignes de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) **d'auto-isolement pour vous et d'auto-quarantaine** pour votre entourage www.bag.admin.ch (coronavirus/ procédure en cas de symptômes et d'éventuelle infection/ Isolement et quarantaine)

RECOMMANDATIONS



SI VOTRE RÉSULTAT EST NÉGATIF



Vous recevrez le résultat par SMS rapidement.



Vous ne serez pas contacté par téléphone.



SI VOTRE RÉSULTAT EST POSITIF



Le SMS reçu indique que votre test Covid-19 est positif. RESTEZ CHEZ VOUS EN ISOLEMENT.



Les autorités sanitaires vous contacteront par sms ou par téléphone pour entreprendre l'enquête d'entourage et vous apporter toutes les recommandations nécessaires.

En cas d'aggravation des symptômes :

par exemple augmentation de la fièvre ou de difficulté respiratoire, veuillez contacter :



votre médecin traitant



la centrale téléphonique des médecins de garde :
0900 144 033



en cas d'urgence vitale, le **144**

Quelle est la différence entre LA QUARANTAINE ET L'ISOLEMENT ?



Que veut dire « quarantaine » ?

La quarantaine-contact concerne seulement vos contacts étroits si votre test est positif. Il s'agit des personnes avec qui vous vivez. Les contacts étroits que vous avez identifiés sont avertis par vos soins dans un souci d'efficacité. L'équipe Contact Tracing vous contactera dans les plus brefs délais. Les personnes complètement vaccinées ou guéries sont exemptées de quarantaine.

En cas de problème ou de questions vous ou vos contacts étroits pouvez écrire à quarantaine.covid19@psvalais.ch ou appelez le **+41 58 433 0144**.

La quarantaine-voyage, est sujette, selon la situation épidémiologique, à des modifications. Nous vous suggérons de consulter le site de l'OFSP, rubrique Voyages.
Plus d'infos sur www.bag.admin.ch (document consignes sur la quarantaine)



Quelle est la durée de la quarantaine ?

Elle est de **5 jours** depuis le dernier contact avec le cas positif. Durant cette période, il faut surveiller ses symptômes et aller faire un test si des symptômes apparaissent. La quarantaine prend fin après **5 jours** s'il n'y a pas eu apparition de symptômes.



Que veut dire « isolement » ?

L'isolement vous concerne directement. Restez à la maison si vous présentez des symptômes d'infection à coronavirus et évitez autant que possible tout contact avec d'autres personnes. Suivez les consignes sur l'isolement figurant dans la fiche d'information de l'OFSP (www.bag.admin.ch).



Quelle est la durée de l'isolement ?

- **Si le test est positif** : le SMS du Canton vous indiquera de rester en isolement jusqu'à **5 jours** depuis le début des symptômes. L'isolement pourra être levé au bout de ces **5 jours** seulement si **48 heures** sans symptômes (ou avec nette amélioration de ceux-ci) se sont écoulées.
- **Si le résultat du test est négatif** et que vous présentez des symptômes compatibles avec une infection à coronavirus : restez isolé jusqu'à **24h** après la fin des symptômes pour autant que vous ne soyez pas déjà en quarantaine en raison d'un contact avec une personne positive pour le coronavirus. Dans ce cas, vous devrez poursuivre votre quarantaine jusqu'au **5^e jour** (suivez les instructions reçues par SMS de l'Unité Cantonale des Maladies Transmissibles).



Hotline cantonale
+41 58 433 0 144

(lu-ve 08h-12h et 13h30-18h / sa-di 08h-12h)